

**Admission en IFSI : deux voies à ne pas confondre**

**La voie de la formation initiale**

Vous êtes en terminale et aurez 17 ans au plus tard au 31 décembre de cette année  
Vous êtes déjà étudiant et souhaitez vous réorienter vers les études de soins infirmiers  
Vous souhaitez reprendre des études

Candidatez sur Parcoursup

**La voie de la formation continue**

Vous êtes en activité (vous avez un emploi ou êtes à la recherche d'un emploi) et avez cotisé au moins trois ans à un organisme de protection sociale  
Vous êtes aide-soignant ou auxiliaire de puériculture et souhaitez vous engager dans la voie de la promotion professionnelle

Candidatez directement auprès de l'IFSI de votre choix